



Huis voor Gezondheid

draagt ZORG in Brussel

Huis voor Gezondheid vzw
Lakensstraat 76 bus 7
1000 Brussel
t. 02 412 31 65
f. 02 412 31 69
info@huisvoorgezondheid.be
www.huisvoorgezondheid.be
ond. nr. 821.455.683

Profil de fonction d'infirmier référent de stage (mentor de stage)

Ceci est une adaptation francophone de la traduction du "profil de compétence de mentor de stage (l'infirmier référent)" élaboré par le groupe de travail « Stagementoraat Brussel » issu de « Huis voor Gezondheid » en collaboration des : departement verpleegkunde van Erasmus Hogeschool Brussel, Hogeschool Universiteit Brussel, St Guido Anderlecht en Paramedisch Instituut Jette, Centre de formation pour les Secteurs Infirmier et de Santé (de l'acn), Haute Ecole Galilée, Iris Zuid ziekenhuizen, Universitair Ziekenhuis Brussel, Bordet, St Jan ziekenhuis, Europaziekenhuizen,

PROFIL DE FONCTION

Définition : Un profil de fonction est une description de tâches (liées à l'institution).

À l'hôpital, l'infirmier de référence (mentor) est un infirmier /une sage-femme qui travaille dans le service où le stage a lieu. Il /elle accompagne l'étudiant dans l'exécution des soins et est un infirmier expert en rapport avec les objectifs d'apprentissage. Il soutient l'élève dans la préparation et la mise en œuvre de son programme d'apprentissage. Il est impliqué dans l'évaluation finale du stage. Il concerte les collègues, le chef de service, l'ICAN(E) et les maîtres de formation pratique de l'étudiant.

Cadre de définition du « profil d'infirmier référent de stage » :

- Il se veut clair et précis.
- Il ne distingue pas le bachelier du breveté.
- Il tient compte du contexte bruxellois (l'aspect multiculturel).
- Il présente l'infirmier référent de stage à la fois comme coach et expert.
- Il s'adresse à chaque infirmier ; chacun devant être en mesure d'accompagner des étudiants.

Public cible : l'infirmier référent de stage pour étudiants en soins infirmiers et sages-femmes dans les institutions de soins.

DESCRIPTION DES TACHES DE L'INFIRMIER REFERENT DE STAGE

L'infirmier référent de stage (mentor de stage) est responsable de l'accompagnement, du soutien et de l'évaluation des étudiants en stage. Il est la personne de contact pour toutes les personnes qui sont impliquées dans le processus de stage.

<i>TACHE 1</i>	<i>L'ACCUEIL DES ETUDIANTS</i>
Définition de la compétence	L'infirmier référent accueille l'étudiant sur son lieu de stage et initie le processus d'apprentissage de l'étudiant.
Comportements attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Se présente, présente l'équipe et l'organisation du service de manière professionnelle et significative . 2. Mène, en début du stage, un entretien d'introduction¹ avec l'étudiant où se discutent les attentes mutuelles et les objectifs de stage .

<i>TACHE 2</i>	<i>L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS*</i>
Définition de la compétence	L'infirmier référent accompagne les étudiants afin qu'ils puissent se développer de façon optimale sur le lieu d'apprentissage.
Comportements attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définit l'accompagnement en fonction des objectifs d'apprentissage de l'étudiant (à partir du portfolio² de l'étudiant ou d'un document similaire). 2. Stimule l'autonomie de l'étudiant dans la planification et la mise en oeuvre de ses activités d'apprentissage. 3. Organise avec l'étudiant des entretiens de coaching (= travail avec la demande + stimule la réflexion critique). 4. Adapte son accompagnement au niveau d'apprentissage de l'étudiant. 5. Facilite les possibilités d'apprentissages pour les étudiants : saisir les possibilités d'apprentissage qui se présentent et créer des possibilités d'apprentissage. 6. S'entretient des situations difficiles rencontrées par l'étudiant et met l'accent sur la réflexion et les pistes de solutions . 7. Après avoir identifié des difficultés chez l'étudiant, signale les possibilités d'apprentissage en rapport avec les objectifs fixés .

*Toutes ces tâches d'accompagnement font aussi partie des tâches de chaque infirmier/sage-femme du service

<i>TACHE 3</i>	<i>LA COORDINATION DU STAGE</i>
Définition de la compétence	L'infirmier référent coordonne le stage de l'étudiant avec son institution de soin et l'institution de formation.
Comportements attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Planifie avec l'étudiant et le maître de formation pratique de l'institution de formation des situations d'apprentissage individuelles sur le lieu de stage.

¹ L'entretien d'accueil = première entrevue avec le référent de stage qui sert à préciser les objectifs de l'étudiant

² Le portfolio = le portefeuille de compétence = le dossier personnel de l'étudiant dans lequel les acquis de formation et les acquis de l'expérience sont définis et démontrés en vue d'une reconnaissance par l'établissement d'enseignement

	<ol style="list-style-type: none"> 2. Définit l'organisation pratique du stage en concertation avec l'infirmier chef. 3. Planifie l'évaluation formative³ et/ou l'évaluation sommative⁴ conformément aux directives de l'école concernée et de sa propre institution.
--	---

<i>TACHE 4</i>	<i>L'ÉVALUATION</i>
Définition de la compétence	L'infirmier référent évalue l'étudiant, en impliquant toutes les personnes concernées dans l'atteinte des objectifs de l'étudiant .
Comportements attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évalue l'étudiant de manière formative et/ou sommative conformément aux directives de l'école concernée et de sa propre institution. 2. Évalue les prestations d'apprentissage formatives et sommatives en situations concrètes et en discute avec l'étudiant. 3. Favorise le processus d'auto-évaluation chez l'étudiant. 4. Estime la prise en compte des évaluations sur le fonctionnement de l'étudiant.

<i>TACHE 5</i>	<i>LA COMMUNICATION⁵</i>
Définition de la compétence	L'infirmier référent communique efficacement avec l'étudiant.
Comportements attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. S'exprime clairement et intelligiblement dans la langue de l'institution de formation de l'étudiant. 2. Est attentif à la communication non verbale. 3. Transmet de manière concise et complète les informations collectées auprès de ses différents collègues. 4. Explicite de manière claire et compréhensible une situation complexe.

<i>TACHE 6</i>	<i>FACILITE LA PRISE EN CHARGE COLLECTIVE AU SEIN DE L'INSTITUTION</i>
Définition de la compétence	L'infirmier référent initie et facilite la réflexion et l'encadrement collectif de l'étudiant au sein de son institution de soins.
Comportements attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourage les collègues à participer de manière constructive au processus d'apprentissage de l'étudiant. 2. Contribue activement à un climat d'apprentissage optimal (signale les éventuelles difficultés et fait des propositions d'amélioration). 3. Participe dans l'institution à la concertation au sujet des stages avec l' ICAN (E).

³ Évaluation formative = feedback journaliers (+ ajustements du processus d'apprentissage)

⁴ Évaluation sommative = évaluation finale du stage

⁵ On parle ici de la communication entre le référent de stage et l'étudiant.

	4. Est la personne de contact au sein de son unité pour le maître de formation pratique de l'institution de formation .
--	---

BIBLIOGRAFIE

Artesis Hogeschool. (2011). *Mentor Klinisch Onderwijs*. Antwerpen: Artesis Hogeschool.

Erasmushogeschool Brussel, Werkdocument Competentieprofiel Stagementor (2011), Veerle Leemans en Marijke Vermanderen

Nursing and Midwifery Council. (2007). *Standards to support learning and assessment in practice*. Londen: Nursing and Midwifery Council.

Vriens, F. (. (2006). *Kerntaken, kernopgaven en competenties van de werkbegeleider*. Tilburg: TSO-Agora.